L'avis de convocation ci-dessous, tient lieu de convocation individuelle. Il n'y aura donc pas de convocation par lettre nominative.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 05 juin 2018, à 10 heures** au siège social sis à Abidjan, 117, Boulevard de Marseille, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2017,
2. Affectation du résultat de l'exercice et quitus aux administrateurs,
3. Renouvellement du mandat de l'administrateur DOMAFI,
4. Renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes titulaire (Ebur Fiduciaire),
5. Renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes suppléant (Uniconseil),
6. Ratification de la nomination du Président Directeur Général,
7. Approbation des conventions réglementées,
8. Approbation de la cession de l'activité « Transit Temporaire » à la société LOXEA CI,
9. Approbation de la cession de l'activité « ascensorie » et des créances liées à ladite activité, au profit de la société CFAO TECHNOLOGIES,
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire qui ne pourrait pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire a la possibilité de se faire représenter par tout mandataire de son choix.

Tous les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société, 15 jours avant la date de l'Assemblée.

Le Président du Conseil d'Administration